

# Réservation d'un Vélobus

9 février 2022

Afin de favoriser l'écomobilité scolaire, la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire s'est dotée de deux Vélobus qu'elle met à disposition des familles sébastiennaises pour organiser à plusieurs leurs trajets domicile-école en transports doux.

Ces vélo-bus à assistance électrique permettent de transporter jusqu'à huit enfants âgés de 3 mois à 7 ans environ (300kg max) dans le caisson avant.

Vous pouvez poser candidature pour l'utilisation d'un Vélobus en remplissant le formulaire ci-dessous. Chaque candidature sera étudiée par les services de la Ville qui prendront en compte les critères de dynamique collective, de répartition des Vélobus sur le territoire et les écoles, et de fréquence d'utilisation prévue.

La durée du prêt est fixée à un trimestre scolaire, renouvelable selon les demandes en cours.

## Caractéristiques des vélo-bus

- Triporteur avec assistance électrique
- Dimensions : longueur : 265 cm – largeur : 88 cm
- Batterie d'une capacité de 375 Wh soit une autonomie de 20 à 50 km
- Caisson XXL à l'avant muni d'un système de bancs avec ceintures de sécurité
- Deux freins hydrauliques puissants sur les roues avant
- Un frein de parking permettant de bloquer les deux roues avant
- Béquille à l'avant pour éviter tout risque de bascule
- Accessoires complémentaires : housse pour protéger les enfants des intempéries, sièges coques pour les enfants de moins de 18 mois, antivols, kits de sécurité vélo (gilets, casques, lumières, bracelets fluorescents, etc.)

## La Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire s'engage à mettre à disposition :

- Un Vélobus à assistance électrique
- Des casques vélos et gilets fluos pour le conducteur et les passagers
- Un chargeur
- Une protection de pluie
- Des sièges coques et coussins pour les enfants
- Un antivol

## L'emprunteur s'engage à :

- Signer et respecter la convention de prêt (en téléchargement ci-dessous)

- Prendre soin du matériel fourni en suivant les préconisations du guide d'utilisation remis lors de la réception du Vélobus
- Stocker le Vélobus dans un endroit clos, couvert et sécurisé pendant la durée du prêt
- Fournir une attestation de responsabilité civile pour chaque conducteur
- Accepter d'être photographié, filmé et/ou interviewé dans une perspective de communication et de partage d'expériences
- Mettre le matériel à disposition de la Ville ponctuellement pour des événements, en-dehors des journées de classe.
- Avertir le service développement durable de la Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire en cas de difficulté

Nom(Nécessaire)   Prénom  Nom

Adresse(Nécessaire)  Adresse postale  Adresse ligne 2  
 Ville  ZIP / Code postal

Quartier(Nécessaire)

École(s) desservie(s)(Nécessaire)

Choisissez la ou les écoles desservies par l'itinéraire du vélo-bus

Téléphone(Nécessaire)

Courriel(Nécessaire)

Saisissez votre adresse électronique

Expliquez votre projet en quelques lignes(Nécessaire)

Nombre de familles qui utiliseront le vélo-bus(Nécessaire)

Nombre de conducteurs du vélo-bus (personnes majeures)(Nécessaire)

Nombre d'enfants transportés(Nécessaire)

Veillez saisir un nombre entre **1** et **10**.

Âge(s) des enfants transportés

Date de démarrage du prêt souhaitée(Nécessaire)

MM slash JJ slash AAAA

## Contact

### Développement durable

Hôtel de Ville

Place Marcellin Verbe.

BP 63 329

44233 Saint-Sébastien-sur-Loire Cedex

02 40 80 85 04

[Écrire](#)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h 30  
Jeudi : 13 h 30 – 17 h 30

## Documents à télécharger

- [Convention de prêt d'un Ve?lobus pdf | 612.76 Ko](#)

■

- [Contact](#)
- [Documents](#)